



Responsables de projets
Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'oeuvres
Entreprises de travaux
...



Exploitants de réseaux
Collectivités
Propriétaires d'ouvrages
Délégataires
...



DICT ASSISTANCE

PLATEFORME D'AIDE À LA DÉCLARATION

Groupe N.A.T., Expert de vos réseaux, propose aux collectivités locales, exécutants de travaux et exploitants de réseaux, une solution complète en matière d'exploitation et de mise en sécurité des réseaux grâce à notre **centre de formation**, notre **bureau d'études** et notre plateforme d'aide à la déclaration **DICT Assistance**.



Prestataire d'appui à la déclaration conventionné par l'INERIS, DICT Assistance a été créée en août 2017 pour proposer une offre globale de gestion des obligations administratives de chantiers (procédure DT-DICT, procédure de voirie, gestion des conventions, etc.). Elle permet, à travers son expertise réglementaire, son centre de services et sa plateforme innovante, une gestion technique, intuitive, résiliente et humaine des obligations inhérentes aux travaux et l'accompagnement sur-mesure qu'elles impliquent.



Vous souhaitez **plus d'informations** sur l'un de nos services ? Merci de nous contacter par mail à l'adresse **contact@groupe-nat.fr** ou par téléphone au **03 20 97 72 73**.



CONTEXTE

Pourquoi la réforme anti-endommagement a-t-elle été créée en 2012 ?



10 000

C'est le nombre
d'endommagements de réseaux
qui sont recensés chaque année
lors de travaux.



Explosions, chutes, projections...
Tous les réseaux sensibles
enterrés peuvent comporter
de nombreux **risques pour les**
Hommes.



Les réseaux enterrés peuvent
aussi être **dangereux pour**
l'environnement (éboulements,
inflammations ...).





RÉGLEMENTATION

A qui s'adresse la réforme DT-DICT ?

Elle est destinée aux **MAÎTRES D'OUVRAGE**, afin de renforcer leur responsabilité dans la préparation des projets, assurer leur compatibilité avec les réseaux existants et apporter une meilleure connaissance auprès des entreprises d'exécution des travaux.



Elle concerne également les **EXPLOITANTS DE RÉSEAUX ET DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS**, le Guichet Unique a été créé à cet effet, pour renseigner les maîtres d'ouvrage et les entreprises de travaux sur la liste des exploitants de réseaux concernés.

Ces derniers ont également l'obligation d'améliorer la cartographie des réseaux, d'apporter des réponses plus précises aux déclarations et d'anticiper les situations de crise.





DICT ASSISTANCE

Notre solution :



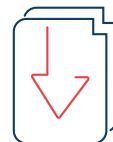
COMPLÈTE

- Nombreuses fonctionnalités sur la plateforme
- Assistance technique adaptée à chaque profil



ÉCONOMIQUE

- Sans crédits ni jetons
- Prix unique à la procédure



ATTRACTIVE

- Aucun lien de téléchargement
- Dossier imprimable en 3 clics





Pour les
DÉCLARANTS
de réseaux

En tant qu'Expert de la sécurisation des chantiers et des réseaux, le Groupe N.A.T accompagne les collectivités, mairies et entreprises dans la gestion des demandes de travaux (DT, DICT) via la plateforme DICT Assistance.

Notre plateforme vous propose des solutions complètes pour vous accompagner dans la gestion de vos demandes de travaux (DT-DICT, DC, ATU et vos procédures de voiries DAC-DPV).



CLAIRE

Un prix à la procédure sans frais imprévus

RAPIDE

Des documents centralisés pour le suivi des procédures

EFFICACE

Un dossier unique à télécharger sur la plateforme en PDF



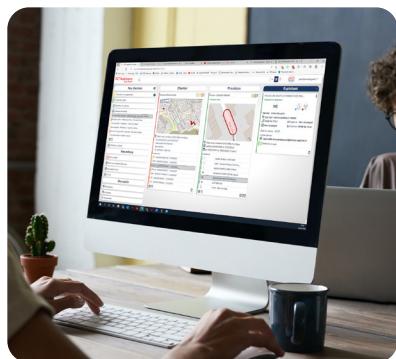
PLAN DE SYNTHÈSE

Réalisé à partir des réponses des concessionnaires aux demandes de DT/DICT, le plan de synthèse permet d'avoir une première appréciation de la **localisation des réseaux** présents dans l'emprise. Vous avez la possibilité de générer une demande de plan de synthèse directement sur la plateforme DICT Assistance.

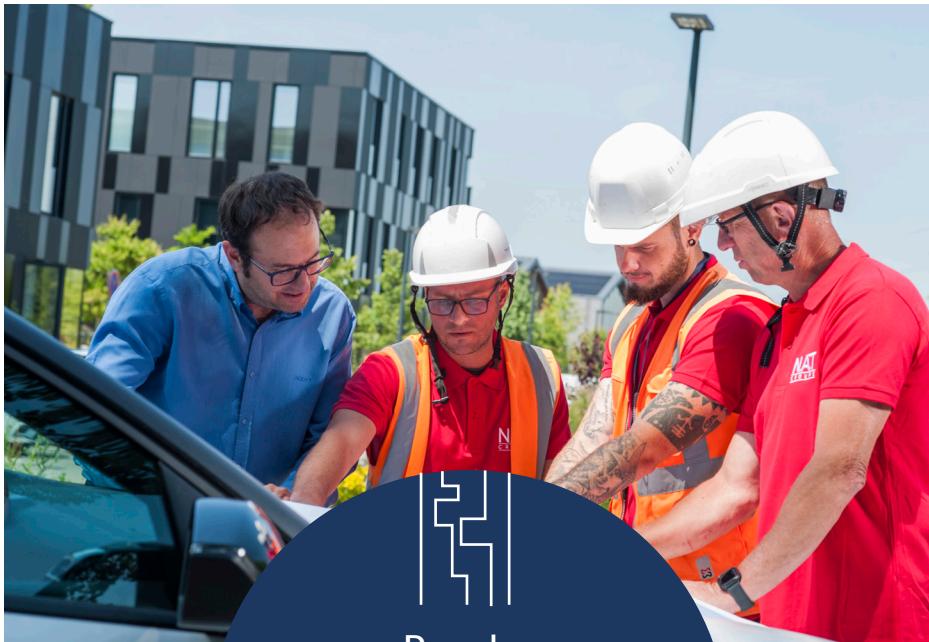


GÉNÉRATEUR D'EMPRISE

Cet outil vous permet de réaliser des déclarations multiples en intégrant un fichier zip de votre projet (.shp, .dbf, .shx) reprenant l'emprise globale **pour toutes les demandes supérieures aux 20 hectares réglementaires**. La plateforme découpe pour vous les zones de travaux et génère automatiquement vos demandes de DT ou DICT.



Interface de la plateforme DICT Assistance Déclarant



Pour les
EXPLOITANTS
de réseaux

Le Groupe N.A.T accompagne les collectivités, mairies et entreprises dans la gestion des demandes de travaux (DT, DICT, DC, ATU et vos procédures de voiries DAC-DPV). via la plateforme DICT Assistance.

Notre plateforme permet à l'exploitant de répondre à l'obligation légale du traitement des déclarations DT-DICT réceptionnées et d'accéder à un Web SIG lui permettant à l'exploitant de visualiser leurs réseaux, les travaux à proximité ainsi que les zones sensibles et documents associés à leurs ouvrages.



CLAIRE

Un tarif unique sans supplément selon le type de déclaration ou le nombre de relances par mail

CENTRALISÉE

L'ensemble de vos réseaux et chantiers visibles et accessibles depuis le Web SIG



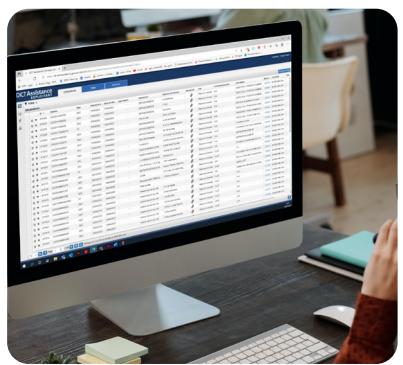
UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

Bien plus qu'une simple boîte aux lettres de DT-DICT, DICT Assistance vous accompagne depuis l'intégration de vos réseaux jusqu'au contact avec les déclarants grâce au volet déclarant, en passant par la mise à jour du Guichet Unique. Nos équipes sont à vos côtés pour la création de votre compte ainsi que des ZIO, et également pour gérer vos données avec notre équipe géomatique.



UNE PLATEFORME PERSONNALISABLE

Avec DICT Assistance, vous pouvez personnaliser le degré d'automatisation de la plateforme, le choix des informations à transmettre, le contenu de vos plans ou encore la délimitation de vos zones sensibles. Il s'agit d'un outil conçu pour s'adapter aux spécificités de chaque exploitant selon vos besoins.



Interface de la plateforme DICT Assistance Exploitant

DICT Assistance 100% à vos côtés



Assistance technique

Le Bureau d'Etudes du Groupe N.A.T collabore avec DICT Assistance pour fournir à nos clients des réponses adaptées dans les meilleurs délais.

Assistance humaine

Disponibles par mail ou par téléphone, nos téléconseillers-ères sont à votre écoute et répondent en temps réel à toutes vos interrogations.

Assistance réglementaire

Tous les Experts du Groupe N.A.T sont avertis à chaque mise à jour de la réglementation dans l'objectif de répondre le plus rigoureusement possible à vos besoins.

ASTREINTE TÉLÉPHONIQUE

Afin de garantir la continuité de nos services et répondre à vos besoins d'urgence, nous proposons un service d'astreinte téléphonique 24h/24, 7J/7 et 365 jours/an. Une équipe expérimentée dans la coordination et la qualification de vos demandes, assure le suivi des indicateurs et la préparation d'un reporting trimestriel (nombre d'appels, durée moyenne de communication, temps de décroché moyen...).

Une équipe commerciale avec vous de A à Z

L'équipe commerciale du Groupe N.A.T se tient à votre disposition durant toute la durée de votre utilisation de la plateforme DICT Assistance.

Assigné-e à une région particulière, votre commercial-e sera en charge de votre dossier de A à Z pour un accompagnement personnalisé et un échange simplifié entre l'entreprise et la plateforme.



Vous souhaitez obtenir un devis ou un rendez-vous avec l'un de nos commerciaux ?

Contactez-nous par téléphone au **03-20-97-72-73** ou par mail à l'adresse **contact@groupe-nat.fr** .





CONTACT

■ www.groupe-nat.fr

📍 1 rue des Bouleaux - bât L 59810 LESQUIN

✉ contact@groupe-nat.fr

📞 03 20 97 72 73